



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



13167109

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

24 OCT. 2013

N°

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/11/2013 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0437.349.442.

Dénomination

(en entier) : **ANDAVA**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Chaussée de Mons 544 - 7100 LA LOUVIERE (SAINT-VAAST)

Objet de l'acte : Organe d'administration : Renouvellement de mandats.

L'assemblée générale statutaire du 3 juin 2013 a renouvelé pour une durée de six ans, expirant après l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2019, le mandat des administrateurs sortants, soit :

. Monsieur André GLOTZ (N.N. 43.07.13-041-36), domicilié à 7120 VELLEREILLE-LES-BRAYEUX, Route Provinciale 51 ;

. Monsieur Danny GLOTZ (N.N. 66.07.26-029-44), domicilié à 7120 VELLEREILLE-LES-BRAYEUX, Rue de Bienne 15 ;

. Madame Nathalie GLOTZ (N.N. 70.06.04-122-09), domiciliée à 7120 VELLEREILLE-LES-BRAYEUX, Route Provinciale 7.

Les mandats sont exercés à titre gratuit.

Réunis en Conseil, les administrateurs réélus ont désigné en qualité d'administrateur délégué et de Président du Conseil d'Administration, Monsieur André GLOTZ (N.N. 43.07.13-041-36), domicilié à 7120 VELLEREILLE-LES-BRAYEUX, Route Provinciale 51.

Le pouvoir de représentation de la société prévoit que cette dernière est engagée par un administrateur délégué (même hors gestion journalière) ou par deux administrateurs.

André GLOTZ,
Administrateur délégué.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature